

Cosne-Cours-sur-Loire, le 12 novembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Mercredi 18 novembre 2020 à 19 heures

SALLE DES FETES DE COSNE

ORDRE DU JOUR

A) AFFAIRES FINANCIERES

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2021.
2. Exercice 2020 – Budget Ville - Subventions aux associations.
3. Exercice 2020 - AP/CP – modifications des ouvertures.
4. DETR 2020 – Travaux de sécurisation dans les écoles Paul DOUMER et Paul BERT.
5. Exercice 2020 – Fonds façades : Attribution d'une subvention d'équipement.
6. Restauration, reliure et numérisation de documents d'archives – Demande de subvention.

B) AFFAIRES GENERALES

7. Composition du Comité Consultatif des Foires et Marchés.
8. Convention Application du Droit des Sols entre la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Commune de Annay.
9. Convention Application du Droit des Sols entre la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Commune de Saint-Père.
10. Convention Application du Droit des Sols entre la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Commune de Pougny.
11. Convention Application du Droit des Sols entre la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Commune de Neuvy-sur-Loire.
12. Convention Application du Droit des Sols entre la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Commune de Myennes.

13. Opposition de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire au transfert de compétence à l'EPCI en matière des documents d'urbanisme.
14. Recensement de la population 2021.

C) AFFAIRES JURIDIQUES

15. Prolongation du contrat de délégation de service public d'assainissement collectif.
16. Prolongation du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.
17. Principe de délégation de service public pour la distribution d'eau potable.
18. Principe de délégation de service public pour l'assainissement collectif.
19. Convention pour le traitement des boues de la Commune de Myennes.
20. Convention pour le traitement des boues de la Commune de Saint-Père.
21. Avenant au contrat de location gérance pour l'exploitation de l'Eden cinéma.
22. Cession d'une tondeuse autoportée de type Amazone.

D) PERSONNEL

23. Modification du tableau des effectifs.

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

INFORMATIONS DIVERSES

Daniel GILLONNIER
Maire de Cosne-Cours-sur-Loire

Ps : le port du masque est obligatoire et les mesures sanitaires sont à respecter